Informations aux parents d'élèves Année scolaire 2023-24



Chers parents,

Je vous souhaite la bienvenue pour la rentrée 2023-24.

Pour nos plus jeunes élèves, une nouvelle étape a commencé avec ce premier jour de classe au lycée. J'aimerais d'abord vous remercier pour la confiance dont vous honorez le Lycée Robert-Schuman par l'inscription de votre enfant dans notre lycée. Un de nos atouts majeurs est le petit effectif des élèves que nous accueillons chaque année chez nous. Cette année-ci, 114 élèves de 7° C sont répartis sur 5 classes, dont une classe découverte. Nous avons essayé de ne pas séparer les bons amis/les bonnes amies de l'École fondamentale parce qu'il nous importe de créer une ambiance positive favorable au bien-être de nos élèves. Néanmoins les semaines prochaines constitueront un défi pour vos enfants. Le passage de l'École fondamentale à l'Enseignement secondaire est accompagné de beaucoup de changements, au niveau du transport scolaire, de l'organisation des cours, des devoirs à domicile et des périodes de composition e.a. Voilà pourquoi nos enseignants et nos services d'accompagnement scolaire sont toujours à l'écoute des élèves et les encouragent à se manifester dès qu'ils se sentent dépassés par la situation. Cette offre s'adresse évidemment aussi à vous, chers parents. Si vous avez des questions ou des problèmes n'hésitez pas à nous contacter.

Le bien-être au lycée ne concerne évidemment pas seulement nos élèves de 7e, mais doit être au centre de nos préoccupations pour tous nos élèves. Il est clair que les enfants et les adolescents qui se sentent bien dans leur peau et qui aiment venir au lycée s'appliquent dans leur travail et ont de bons résultats scolaires. Ainsi, il est du devoir de l'école d'offrir un enseignement de qualité dans un cadre motivant et stimulant aux élèves. D'un autre côté, il est du devoir de nos jeunes de prendre au sérieux leur apprentissage, de s'investir dans leurs études et de s'impliquer dans notre communauté scolaire en respectant les uns les autres.

Cette petite brochure est destinée à vous fournir les informations les plus importantes sur l'organisation et les structures de notre lycée et rappelle en même temps les consignes générales à respecter à l'école.

Je vous souhaite, chers parents, à vous et à vos enfants, une rentrée en toute tranquillité et beaucoup de succès au cours de cette année scolaire.

Michèle Remakel

Directrice du Lycée Robert-Schuman

1. Horaire et ouverture

Début des cours : à 7h55 ; accès au bâtiment possible à partir de 7h30 ; ouverture de la cantine AB (Ancien Bâtiment) à 7h15

Pause de midi : entre 11h25 et 12h15 pour les élèves de la division inférieure (pas de surveillance des élèves) et entre 12h15 et 13h05 pour ceux de la division supérieure

Fin des cours : à 13h55

Cours d'appui : 14h00 – 14h50 (à partir du 2 octobre)

Etudes surveillées: 14h00 – 15h30 (à partir du 2 octobre)

Possibilité de rester à la bibliothèque jusqu'à 16h00 (sous surveillance) et au lycée jusqu'à 18h00 (sans surveillance). Le lycée ferme ses portes à 18h00.

2. Tutorat et parrainage en 7e:

Tutorat : Chaque classe a son régent-tuteur qui est disponible pour tous les petits et grands problèmes et soucis que vos enfants vont éventuellement rencontrer les premières semaines au lycée. Une leçon de tutorat est intégrée dans l'horaire de la classe de 7^e tout au long de l'année scolaire.

Parrainage : Chaque élève de 7^e a un parrain ou une marraine, c.à.d. un/une élève des classes de 3^e ou de 2^e qui aide les nouveaux élèves dans des questions d'ordre pratique resp. des problèmes de tous les jours.

3. Rôle du régent :

Le régent est le premier interlocuteur non seulement pour les élèves, mais également pour les parents. Il est disponible pour vos questions et vous fixe un rendez-vous en cas de besoin.

Le régent reçoit également les demandes d'excuse et les certificats médicaux.

4. Procédure en cas d'absence :

Pour une absence de 3 jours au plus une demande d'excuse écrite de la part des parents est suffisante.

En cas d'une absence de plus de 3 jours un certificat médical est obligatoire.

Attention : l'excuse et/ou le certificat doit parvenir au régent dans un délai de 3 jours ! Ce délai passé le régent peut refuser d'excuser les absences de l'élève.

Veuillez avertir le secrétariat du lycée à 8h00 de l'absence de votre enfant (tél. : 228214- 219 ou -212).

Dans le cas d'absences répétées voire douteuses le régent peut demander un certificat médical pour chaque absence même s'il ne s'agit que de quelques heures.

5. Comment m'informer sur le travail de mon enfant ?

Sur la nouvelle plateforme « eduguichet » (<u>www.eduguichet.lu</u>) vous trouvez de vastes informations sur la scolarité de votre enfant (Restopolis, one2one, classe et titulaires, horaire, enseignement musical etc.).

Tous les devoirs en classe sont à signer.

Les parents des élèves de 7^e auront un bilan intermédiaire après le congé de la Toussaint. Une réunion entre parents et enseignants aura lieu après réception du bilan.

Des réunions pour les parents d'élèves de 6^e à 4^e auront lieu au cours du 1^{er} trimestre.

Vous pouvez évidemment contacter le régent ou les enseignants si vous avez des soucis quant à la situation de votre enfant.

6. Services d'accompagnement scolaire :

À côté des enseignants, nos services d'accompagnement sont toujours à votre écoute :

SePAS, Service de psychologie et d'accompagnement scolaires : Mmes Cynthia Liebgott et Leslie Weitzel, psychologues ;

CO, Cellule de l'Orientation : Mmes Annick Stammet et Sara Bartolini, éducatrices graduées ;

ESEB, Équipe de soutien des élèves à besoins spécifiques : M. Lukas Klodt, Mme Naida Zaimovic et M. Xavier Van Damme, éducateurs gradués et psychologue ;

Assistante sociale: Mme Sara Bartolini;

SSE, Service Socio-éducatif : Mmes Elisabeth Feltes et Martine Olm, éducatrices diplômée et graduée.

7. Cours d'appui:

Les cours d'appui fonctionneront à partir du 2 octobre. Pour plus de détails veuillez consulter le document annexé.

8. Ateliers de langue du cours de français

Dans le cadre d'un projet d'établissement (CREATE) notre lycée a introduit en 2017/18 un nouveau système d'apprentissage du français en classe de 7^e. Pendant deux heures par semaine les élèves sont répartis en auditoires axés sur les six domaines de compétences (production écrite, compréhension de l'écrit, production de l'oral, compréhension de l'oral, vocabulaire et conjugaison).

9. Sciences numériques

Notre lycée offre le cours « sciences numériques » en classes de 7^e, 6^e et 5^e. Il s'agit d'un nouveau cours qui s'étale sur trois ans et qui est destiné à encourager l'élève à se pencher sur des sujets tout autour de l'utilisation des nouvelles technologies.

10. Classes iPads

Tous nos élèves de 7^e recevront un iPad avant le congé de la Toussaint. Une journée d'introduction sera destinée à sensibiliser les élèves au maniement de cet outil électronique, aux opportunités et aux risques corrélatifs. En même temps, les élèves prennent connaissance de la charte disciplinaire et des sanctions prévues en cas de non-respect des règles élaborées par notre communauté scolaire.

Une séance d'information pour les parents est prévue le jeudi 19 octobre 2023.

11. Téléphones portables

Les élèves de 7^e et de 6^e sont censés déposer leur portable éteint dans des pochettes murales prévues à cet effet avant le début des cours. De façon générale, les enseignants ont le droit de saisir tout objet dérangeant le bon fonctionnement du cours, donc aussi les téléphones portables. Ils seront alors remis au secrétariat où l'élève respectivement ses parents peuvent le récupérer après un délai fixé par l'enseignant.

Il est évident qu'il est strictement défendu de faire des enregistrements ou des photos des cours ou des personnes dans l'enceinte du lycée avec un téléphone portable ou autre appareil sans en avoir eu le consentement.

Lors d'un devoir en classe un portable non-éteint est à considérer comme une tentative de fraude ce qui impliquera une note 01 sur le devoir en question.

12. Surveillance des élèves :

En cas d'absences des enseignants les élèves sont surveillés par un assistant pédagogique. Comme nous ne pouvons pas recourir à un pool de remplaçants, le remplacement du cours n'est possible qu'exceptionnellement.

Les élèves de 7^e peuvent être libérés à 13h05 si les parents ont donné leur accord.

Au cas où les deux cours de midi entre 12h15 et 13h55 ne peuvent être assurés, l'accord parental pour une libération des élèves de la division inférieure est demandé préalablement.

Il n'y a pas de surveillance des élèves pendant la pause de midi.

13. « Trainingsraum »

Les élèves qui dérangent le cours peuvent être envoyés au « Trainingsraum » localisé dans le bureau du SSE. Les éducatrices du SSE analysent avec l'élève les raisons de son mauvais comportement et aident l'élève à établir un plan d'amélioration. Si un élève passe trois fois au « Trainingsraum » il est invité avec ses parents à se présenter au lycée pour discuter de la suite avant de pouvoir réintégrer sa classe.

14. Restauration

Le matin dès 7h15 au restaurant scolaire « Il Rosmarino » à l'AB.

Pendant la récréation à 9h35 : vente à 4 endroits du lycée.

Pendant la pause de midi à 11h25 : pizzas et pâtes au restaurant "Il Rosmarino", repas chauds à la cantine NB, snacks à la galerie de liaison et dans le Couloir NB (Nouveau Bâtiment).

Les élèves paient avec leur carte d'élève. Vous avez accès au compte Restopolis de votre enfant par son code IAM. De cette façon vous pouvez charger la carte en utilisant votre carte de crédit et vous avez un aperçu sur les achats effectués par votre enfant.

15. Transport scolaire

Veuillez consulter le site « mobilitéit.lu ».

En cas de problèmes au début ou à la fin des cours, veuillez vous adresser au régent de votre enfant en indiquant le numéro du bus, la localité de départ et la nature du problème.

16. Divers

Les élèves ont la possibilité de louer une case au lycée. Deux élèves se partageront une case pour laquelle chacun aura sa propre clé. Le personnel de la loge AB est en charge de la répartition des cases.

Le lycée n'a pas d'assurance contre le vol ! Rappelez à votre enfant de ne pas avoir trop d'argent sur lui et de bien faire attention à ne pas laisser traîner ses objets de valeurs, surtout son téléphone portable.

17. Activités parascolaires

Le lycée offre un grand nombre d'activités parascolaires à 14h00 resp. pendant la pause de midi. Voici une liste provisoire, des informations plus précises suivront sous peu.

- Activités sportives,
- Pratique de la musique individuelle ou en groupe,
- Atelier de théâtre,
- Échecs,
- Maker Space,
- LRSL ActionTeam4Future,
- Zäit no 2 (méthodes de relaxation et de détente en situation de stress),
- Journal des élèves « Fënnef fir zwou »,
- Groupe Fairtrade,
- 1. Hëllef Team,
- Activités européennes,
- Activités organisées par le SSE les élèves peuvent consulter le tableau affiché.

Je ne peux qu'encourager tous nos élèves à s'engager dans une des activités qui leur permettent de développer des compétence sociales et transversales à côté de leur apprentissage à l'école.

Pour toutes informations supplémentaires je vous invite à consulter notre site www.lrsl.lu.

18. Calendrier scolaire

L'année scolaire sera à nouveau organisée en trimestres. Les derniers jours de classe avant les vacances sont fixés comme suit :

- Congé de la Toussaint : vendredi, 27 octobre 2023 ;
- Vacances de Noël : mardi, 19 décembre 2023 ;
- Congé de Carnaval : vendredi, 9 février 2024 ;
- Vacances de Pâques : mardi, 26 mars 2024 ;
- Congé de la Pentecôte : vendredi, 24 mai 2024 ;
- Vacances d'été: mardi, 9 juillet 2024.

Je vous prie de bien vouloir respecter ces dates dans l'organisation de vos vacances et de ne pas retirer vos enfants plus tôt des cours. Des « raisons personnelles » ne constituent pas d'excuse valable pour une absence pendant les deux jours précédant les vacances scolaires.

Schoul Charta vum Lycée Robert-Schuman



Dës Schoul Charta betrëfft all eenzelne Member vun der Schoul Gemeinschaft: Schüler, Professer, Direktioun, Elteren an Mataarbechter. All dës Leit musse sech an der Schoul wuel fille kënnen. Eis Charta soll duerzou bäidroen, datt dës Schoul Gemeinschaft fonctionnéiert an zesummewiisst.

Eis Ziler:

D'Schoul Gemeinschaft vum Lycée Robert-Schuman huet als Aufgab Jugendlecher ze erzéien, ze ënnerriichten an ze beroden. Si erzitt d' Schüler zu mündegen, verantwortlechen a kritesche Bierger. Si respektéiert jiddwerengem seng Kultur a bréngt doriwwer eraus déi lëtzebuergesch an europäesch Wäerter no. Duerfir verflicht sech de Lycée Wëssen a Wäerter ze vermëttelen, déi de Jugendlechen et erlaben an hirem spéidere Liewen hir Rechter a Flichten ze assuméieren. Deelhuelen un dëser Schoul Gemeinschaft heescht fir jiddwereen, datt en dëser Charta zoustëmmt, hir Wäerter respektéiert a sech fir hir Ziler asetzt.

Eis Wäerter:

- 1. Ech sinn tolerant, respektvoll a rücksichtsvoll an diskriminéieren nët, egal wéi en Ursprong a Geschlecht e Mënsch huet, egal wéi säi kulturellen, ethneschen, reliéisen oder familiären Hannergrond ass.
- 2. Ech si bereet Verantwortung z'iwwerhuelen an akzeptéieren eng Décisioun, déi geholl ginn ass.
- 3. Ech sinn hëllefsbereet an droe mäint zur Konflikt Bewältegung bäi. Ech si bereet Kompromësser anzegoen a matzedroen.
- 4. Ech verzichten op all kierperlech a psychesch Gewalt.
- 5. Ech gi mäi Bescht an alle Beräicher. Ech schafen eng Atmosphär fir roueg a konzentréiert ze léieren.
- 6. Ech schützen a respektéieren d'Schoul an d'Ëmwelt.



Quelques numéros de téléphone utiles :

Direction	Mme Michèle Remakel	direction@lrsl.lu	22 82 14 1
	M. Paul Weber	direction@lrsl.lu	22 82 14 1
	M. Luc Wildanger	attaches@Irsl.lu	22 82 14 1
	Mme Edith Wolter	attaches@Irsl.lu	22 82 14 1
Secrétariat	Mme Léa Schmit	secretariat@lrsl.lu	22 82 14 212
	Mme Cindy Waltzing	secretariat@lrsl.lu	22 82 14 219
	Mme Josiane Engel	secretariat@lrsl.lu	22 82 14 220
	Mme Céline Toussaint	secretariat@lrsl.lu	22 82 14 277
SePAS	Mme Cynthia Liebgott	sepas@Irsl.lu	22 82 14 252
	Mme Leslie Weitzel	sepas@Irsl.lu	22 82 14 532
	Mme Sara Bartolini	sepas@Irsl.lu	22 82 14 227
	Mme Annick Stammet	sepas@Irsl.lu	22 82 14 207
ESEB	M. Lukas Klodt	eseb@Irsl.lu	22 82 14 260
	Mme Naida Zaimovic	eseb@Irsl.lu	22 82 14 261
	M. Xavier Van Damme	eseb@Irsl.lu	22 82 14 262
SSE	Mme Martine Olm	sse@lrsl.lu	22 82 14 222
	Mme Elisabeth Feltes	sse@lrsl.lu	22 82 14 222
Accueil	Loge	loge@lrsl.lu	22 82 14 1